



AFFICHÉ LE 28 novembre 2011

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 02 DÉCEMBRE 2011 à 20H45

Salle Madeleine BERNIER

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 16 septembre 2011,

Finances

1. Décisions Modificatives n°03-2011 et n°04-2011,
2. Autorisation de dépenses d'investissement à hauteur du quart des dépenses 2011 à compter de janvier 2012,
3. Vote du taux de la Taxe d'Aménagement,
4. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel territorial,
5. Avenant n°3 à la convention de fonctionnement entre l'association CRESCENDO et la Commune pour la halte-garderie (budget 2012),
6. Avenant à la convention du marché de restauration R.G.C (les petits gastronomes) au bénéfice de la Société Française de Restauration et de Services,
7. Avenant à la convention du marché de restauration pour mise en place du goûter des enfants accueillis en périscolaire,
8. Convention avec le cinéma le 5 à Lagny-sur-Marne pour faire bénéficier les seniors (+ 60 ans) d'un tarif réduit,
9. Convention entre la société 2M Mer et Montagne et la commune pour l'organisation d'un séjour vacances pour les adhérents du CLAJ,

Urbanisme

10. Dénomination des voies pour le lot 5.3 ARTENOVA et le lot 4.1 I3F – Z.A.C. Chêne-Saint-Fiacre et Z.A.E du Chêne-saint-Fiacre,
11. Décision sur droit de préemption urbain pour la parcelle YA 295, avenue du Chêne-Saint-Fiacre (87a 34 ca),
12. Décision sur droit de préemption urbain pour la parcelle A 188, 45, avenue du Bois de Chigny (68a 80 ca),
13. Décision sur droit de préemption urbain pour la parcelle YA 292, avenue du Chêne-saint-Fiacre (53a 55 ca),

Organisation Interne

14. Election d'un Conseiller Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS,

Affaires Générales

15. Avis sur la demande de dérogation au repos dominical des enseignes du « Clos du Chêne » dans le cadre du Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnelle (PUCE) « enseigne 5^{ème} SAISON »,
16. Avis de principe sur la participation financière pour 2 classes de découverte de l'école du Loupiot – année 2012,

MOTION

17. Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux,

COMMUNICATION DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSE

LE MAIRE.